

Introduction

Bernard WEISBECKER, vice-Président à la planification, au Schéma de Cohérence Territoriale et à l'action foncière (CUD), Maire de Leffrinckoucke, Président de l'Agence d'Urbanisme Flandre-Dunkerque.

Monique BONIN, vice-Présidente à la politique territoriale de santé (CUD).

Catherine VERLYNDE, vice-Présidente à l'habitat (CUD), Maire de Bray-Dunes.

Bernard WEISBECKER débute son intervention en expliquant qu'un PLUi est un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, c'est à dire, un document légal de planification urbaine remplaçant désormais le Plan d'Occupation des Sols. S'agissant du PLUi de la Communauté Urbaine de Dunkerque, les élus du territoire ont souhaité y adjoindre les dimensions Habitat et Déplacements. Bernard WEISBECKER précise que cette réunion marque le début d'un cycle de concertation avec les habitants.

Il revient sur la genèse de ce PLUi HD, qui est le fruit du travail entre les élus, les personnes publiques associées, l'Etat et de nombreuses autres parties prenantes. Pour Bernard WEISBECKER, à ce stade de la démarche, il est particulièrement important de marquer une pause et de demander l'avis de la population. Il estime que cette concertation permettra de revenir sur ce qui a été fait dans le passé, mais surtout de tracer des perspectives pour l'avenir.

Pour Monique BONIN, les principaux déterminants de la santé sont l'environnement physique et l'environnement socioéconomique. Elle fait ensuite le lien entre ces déterminants et les nombreuses implantations industrielles du Dunkerquois, soulignant ainsi l'importance d'une amélioration de l'accès des habitants à l'emploi, mais aussi de leur cadre de vie. Monique BONIN se réjouit que le PLUi HD fasse l'objet d'une réflexion au niveau communautaire, dans la mesure où ce processus rentre tout à fait dans les attributions de la CUD. Elle se déclare persuadée que le fait d'inclure l'habitat et les déplacements dans ce PLUi va contribuer directement au bien-être et à la santé des habitants du territoire.

Dans le même ordre d'idée, Monique BONIN revient sur les nombreuses actions initiées au niveau communautaire, dans le but de préserver l'environnement et la santé. A cet effet, elle cite le plan « Climat-Air-Energie » et la refonte du réseau de transport en commun.

S'agissant plus spécifiquement de l'habitat, Catherine VERLYNDE estime que cette concertation est l'occasion d'entamer une réflexion commune sur la ville de demain. Pour elle, il faut revoir en profondeur tous les aspects liés à l'habitat, en prenant en compte les variables indissociables que sont la santé, la consommation, l'emploi et les loisirs. Catherine VERLYNDE explique qu'il faudra émettre des propositions adaptées au territoire, sous peine qu'il perde de son attractivité.

Bernard WEISBECKER revient sur le PLUi HD et souligne que c'est une démarche qui est pour l'instant relativement méconnue des habitants. Cependant, il se déclare confiant quant au succès de ce processus, dans la mesure où les Dunkerquois sont particulièrement soucieux de leur cadre de vie.

Bernard WEISBECKER, vice-Président à la planification, au Schéma de Cohérence Territoriale et à l'action foncière (CUD), Maire de Leffrinckoucke, Président de l'Agence d'Urbanisme Flandre-Dunkerque.

Delphine CAPET, cheffe de service urbanisme environnement (CUD).

Delphine CAPET explique que le PLUi HD est un document essentiellement technique, qui servira notamment à l'instruction des permis de construire. Au-delà des aspects techniques, elle ajoute que le PLUi HD comprend des orientations pour le futur, en sur les thèmes de l'habitat et du développement économique. Pour ces raisons, Delphine CAPET précise qu'il est essentiel de recueillir l'avis des habitants, qui sont les premiers concernés par ce Plan. En outre, ils ont une très bonne connaissance du territoire.

En terme de priorités et d'enjeux, la réflexion est axée sur les questions liées au plan « Climat-Air-Energie » et à la santé. Pour Bernard WEISBECKER, il est primordial que ce plan ait une incidence sur l'environnement, les paysages, le cadre de vie et le bien-être. Les grandes questions de société ne sont pas oubliées, puisqu'il s'agira de réfléchir à l'après pétrole, à l'adaptation au changement climatique, tout en modérant la consommation d'espaces. Bernard WEISBECKER invite les participants à réfléchir à leurs modes de déplacement, en s'appuyant sur une étude récente qui démontre que chaque jour, les habitants du territoire Flandre Dunkerque parcourent l'équivalent de 171 fois le tour de la Terre, en voiture. S'agissant plus spécifiquement de la question de l'occupation de l'espace agricole, Bernard WEISBECKER appelle à plus de modération. Il annonce qu'une des orientations du PLUi HD sera de diviser par deux la consommation de ces espaces, ce qui sera bénéfique pour l'agriculture, mais encore faudra-t-il recentrer les villes.

Delphine CAPET énumère les thèmes abordés par la concertation et cite des exemples concrets d'application d'un PLUi HD. Concernant le calendrier, la concertation va s'étaler jusqu'à mi-2019, pour une application du document d'urbanisme à compter de décembre 2019, date à laquelle le PLUi HD devrait être approuvé. Une nouvelle fois, Bernard WEISBECKER souligne l'importance de cette démarche participative qui, selon lui, est la seule permettant aux habitants du territoire, notamment les plus jeunes d'entre eux, d'exprimer leurs attentes vis-à-vis de leur cadre de vie. Pour ce faire, plusieurs démarches seront combinées : réunions, questionnaire, site Internet, organisation d'événements.

Delphine CAPET explique que la concertation va se dérouler en trois temps :

- de novembre 2017 à mars 2018, « Visions d'avenir » permettra de présenter les enjeux du PLUi HD, le dispositif de concertation et de débattre ;
- d'avril à septembre 2018, « Idées d'avenir » permettra de travailler sur les idées émises lors du temps précédent ;
- d'octobre 2018 à mai 2019, « Projets d'avenir » viendra conclure la concertation avec la définition de priorités pour le Dunkerquois.

Dans l'intervalle, les citoyens sont invités à participer activement à cette démarche, grâce aux outils mis à leur disposition. Un site Internet dédié leur permettra de retrouver tous les documents liés au PLUi HD et les contributions déjà formulées. Delphine CAPET souligne l'intérêt d'un tel outil, qui permet une réelle interaction via sa fonction de cartographie. Elle ajoute qu'un questionnaire et de nombreuses informations sont disponibles en ligne. Des temps d'échange spécifiques vont être organisés avec les jeunes, au travers du Learning Center et d'un hackathon. Enfin, une exposition itinérante vient compléter ce dispositif.

Delphine CAPET revient sur les grandes caractéristiques du Dunkerquois. L'agglomération est un territoire transfrontalier traversé par de nombreux flux, qui compte 200 000 habitants, pour 17 communes. Delphine CAPET explique que le Dunkerquois perd près de 800 habitants par an, malgré son patrimoine et ses espaces naturels préservés. Elle fait le constat que l'emploi est encore étroitement lié au secteur industriel. Delphine CAPET estime que le PLUi HD va permettre de replacer ces thèmes au cœur d'une réflexion résolument tournée vers l'avenir et l'attractivité du territoire.

Jérôme SOISSONS regrette que la question du littoral ne soit pas davantage mise en avant. Pour lui, ce sujet est essentiel, dans la mesure où le Plan de Prévention des Risques du Littoral va bientôt entrer en application. Or, cet élément sera particulièrement contraignant en matière d'urbanisme et de développement économique. D'autre part, Jérôme SOISSONS a la conviction que la Flandre intérieure va devenir très attractive pour les industriels belges. Il s'étonne donc que ce sujet ne soit pas non plus évoqué, alors même que Dunkerque est une ville frontalière.

S'agissant du littoral, Bernard WEISBECKER juge l'intervention de Jérôme SOISSONS tout à fait à propos. Il se veut rassurant, en lui indiquant que ces questions sont traitées dans le SCOT. Il reconnaît le caractère contraignant du PPRL, mais rappelle que l'Etat a réduit ses prescriptions sur les plans locaux d'urbanisme. De plus, des plans spécifiques – comme le Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) – ont permis de débloquer des fonds qui seront consacrés à la protection de zones à risque. Enfin, Bernard WEISBECKER explique qu'une réflexion est en cours sur un futur ouvrage, qui permettra de lutter contre la montée des eaux. Catherine VERLYNDE, quant à elle, signale que les élus du territoire ont beaucoup travaillé sur le PPRL.

Pour ce qui est des échanges transfrontaliers, Bernard WEISBECKER signale que les élus travaillent main dans la main avec la province de Flandre-Occidentale à la mise en place de *hubs*, qui seront de véritables plateformes d'échanges multimodaux.

Béatrice LECOESTER suggère une amélioration de la liaison par bus entre Dunkerque et Loon-Plage. Elle estime que ce serait bénéfique pour la population et le commerce. Bernard WEISBECKER lui répond qu'il faudra réfléchir à cette question, tout en soulignant le fait que vivre dans un secteur relativement excentré ne présente pas que des avantages.

Eric STROOBANDT espère que la concertation sera illustrée d'exemples et de contre-exemples. Il pense que ces derniers seront utiles pour aider à repenser l'aménagement urbain. Pour lui, cette concertation est l'occasion d'entamer un débat utile, mais encore faut-il que cette phase de réflexion soit suivie d'une réelle volonté d'aménager autrement le territoire. Enfin, Eric STROOBANDT suggère aux élus de s'inspirer de ce qui peut se faire ailleurs en matière d'urbanisme.

Bernard WEISBECKER abonde dans le sens d'Eric STROOBANDT et ajoute que le fait que de plus en plus d'habitants délaissent la ville pour aller s'installer à la campagne pose un réel problème en termes d'occupation de l'espace et de mobilité. Il précise que les élus de la CUD n'ont pas réponse à toutes les questions et que ce sont bien les propositions des habitants qui vont faire avancer le PLUi HD. A cet effet, Bernard WEISBECKER demande aux participants de « jouer collectif », seule façon de progresser intelligemment. En matière d'environnement, il juge que les élus se retrouvent trop souvent devant des choix difficiles, entre une population demandeuse d'emplois et des industries encore trop polluantes.

Catherine VERLYNDE explique que les élus du territoire sont conscients de la nécessité de revoir les conditions d'occupation des sols dans les zones situées en bordure du territoire. Elle indique que la qualité de l'habitat fait également partie des préoccupations des élus. En effet, quand bien même nombre de logements présentent un loyer abordable, ils sont encore beaucoup trop énergivores.

Jean SENAME s'étonne de l'absence à cette concertation d'un représentant du Port de Dunkerque, alors que cette entité est gestionnaire du tiers du territoire le long du littoral. C'est donc un partenaire et un interlocuteur incontournable dans ce dossier. Jean SENAME a le sentiment que le Port est réticent vis-à-vis de toute évolution. Loin de vouloir nier l'importance économique du Port, Jean SENAME évoque l'incidence des décisions prises par ce dernier sur la vie des Dunkerquois. Pour lui, le PLUi HD n'aura de sens que si le Port en devient une réelle partie prenante. Sur ce sujet, Bernard WEISBECKER assure que le Port de Dunkerque jouera pleinement son rôle.

Sylvain VALLAEYS souligne la nécessité d'agir d'abord sur le comportement des citoyens.

Jérôme SOISSONS, quant à lui, souhaite savoir si le débat aura une incidence sur les règles de construction de logement, dans la mesure où certaines d'entre elles ne sont pas pertinentes à Dunkerque. Il cite l'exemple du Havre et invite les élus à réfléchir davantage à la restauration du centre-ville. Pour lui, ce PLUi HD devrait être l'occasion de revisiter des dogmes, qui ne sont plus forcément adaptés au territoire. Sébastien TRIQUET aborde la question de l'aménagement des espaces publics et en particulier des trottoirs, qui sont hostiles aux piétons et n'incitent pas à se déplacer à pied.

Selon Bernard WEISBECKER, on peut difficilement contraindre les citoyens à changer leurs habitudes. Plutôt qu'un système coercitif, il compte sur une prise de conscience des habitants. Néanmoins, il relève que des aménagements appropriés peuvent aider à un changement des mentalités. S'agissant du patrimoine issu de la reconstruction, Bernard WEISBECKER reconnaît qu'une restauration semble nécessaire, notamment en termes d'isolation phonique et énergétique. Sur la portée légale du futur PLUi HD, Bernard WEISBECKER rappelle que le document est un règlement et que tout ce qui relève de la loi ne peut être modifié que par le parlement.

Monique BONIN souscrit aux propos de Sylvain VALLAEYS. Elle cite l'exemple de la ville de Dunkerque, qui a mis en place une politique répressive vis-à-vis du stationnement gênant. Or, cette dernière est mal comprise par les citoyens. Cependant elle juge que les mentalités peuvent évoluer, mais que cela prendra du temps. Selon Monique BONIN, le changement des comportements doit faire l'objet d'une réflexion commune entre élus et citoyens. Sylvain VALLAEYS propose que l'on récompense les bons comportements.

Un participant regrette le peu de place laissée aux modes de déplacement doux en ville. Pour Monique BONIN, c'est bien de la qualité de l'aménagement urbain dont il est question. Elle estime que c'est un facteur déterminant pour les courts trajets effectués en ville. Dans le même ordre d'idée, Bernard WEISBECKER se félicite de l'achèvement d'une piste cyclable entre Leffrinckoucke et Bray-Dunes.

Jean-Paul LAMAND juge anormal qu'un arrêt de bus ait été implanté devant l'habitation d'une personne à mobilité réduite à Malo-les-Bains. En matière d'aménagement urbain, Amélie FENAUX suggère que des parkings à vélos soient installés à proximité des commerces. Patrick DOISE s'inquiète de l'augmentation du trafic routier sur l'autoroute A16 et demande si ce phénomène sera pris en considération dans le PLUi HD.

S'agissant de parking à vélos à proximité des commerces, Bernard WEISBECKER signale que la difficulté est que ces installations sont souvent à cheval entre le domaine public et le domaine privé. Concernant l'A16, il se déclare conscient des problèmes soulevés par cette infrastructure. Il suggère de travailler sur toutes les solutions permettant de la délester, comme le chemin de fer ou le transport fluvial. Il rappelle que les financements relatifs aux autoroutes sont de la responsabilité de l'Etat, partenaire dont on ne peut pas se passer dans ce cas précis.

Julien VITSE estime que des choix politiques doivent être faits afin de repenser la place de la voiture dans la ville. Il souligne le fait que la majorité des déplacements urbains pourraient ainsi être réalisés à vélo, en complément du bus. Pour Julien VITSE, les communes sont tout à fait compétentes en la matière, notamment au travers de la mise en place de Plans de Déplacements Scolaires. Eric STROOBANDT le rejoint et indique que la Maison de l'Environnement a développé un tel plan avec la ville de Dunkerque. Il pointe du doigt une utilisation excessive de l'automobile, néfaste pour l'environnement, comme pour la santé. Eric STROOBANDT suggère de sanctuariser certains espaces, afin de les réserver à des modes doux de déplacement. Enfin, il note que des efforts ont été réalisés, mais qu'ils restent insuffisants.

Bernard WEISBECKER est tout à fait favorable à une utilisation plus généralisée du vélo. Sur ce sujet, il suggère que l'on raisonne en termes de réseau. En outre, il insiste sur la nécessité d'arriver à un meilleur maillage du territoire, ce qui fluidifiera et sécurisera les déplacements à vélo. Bernard WEISBECKER est confiant quant à une évolution des habitudes, dans la mesure où la gratuité du transport par bus devrait faire doubler son nombre d'utilisateurs.

Au-delà du vélo, Béatrice LECOESTER suggère une utilisation plus large du covoiturage, y compris sur de courtes distances. Bernard WEISBECKER souscrit à ses propos. Myriam SANTHUNE s'enquiert de la position de la CUD dans un projet visant à développer les liaisons par TER entre Calais et Dunkerque. Bernard WEISBECKER ne peut répondre précisément à cette question. Néanmoins, il promet à Madame SANTHUNE qu'une réponse lui sera apportée ultérieurement. Raphaëlle de SAINTE MAREVILLE rebondit sur cette intervention pour signaler que les liaisons ferroviaires entre Calais, Boulogne, Dunkerque et Saint-Omer sont largement perfectibles. Selon Bernard WEISBECKER, ce problème dépasse les compétences de la CUD.

Conclusion

Bernard WEISBECKER, vice-Président à la planification, au Schéma de Cohérence Territoriale et à l'action foncière (CUD), Maire de Leffrinckoucke, Président de l'Agence d'Urbanisme Flandre-Dunkerque.

Monique BONIN, vice-Présidente à la politique territoriale de santé (CUD).

Monique BONIN rappelle l'importance de l'aménagement urbain pour le bien-être et la santé de tous. Elle invite les participants à privilégier les modes doux de déplacement. Pour elle, un des grands enjeux de l'agglomération sera de favoriser l'activité physique.

Bernard WEISBECKER remercie les participants pour les échanges constructifs ayant eu lieu au cours de la soirée. Il les invite à poursuivre la démarche, en déposant des contributions sur le site Internet dédié ou en remplissant le questionnaire en ligne. Il leur donne rendez-vous pour une prochaine réunion, le 1^{er} février 2018 à 18 h, salle Robert Merle à Zuydcoote.